APPEL D'OFFRES RELATIF A

« Gestion des alertes et des crises sanitaires »

CAHIER DES CHARGES REF : N° 90/2020

PREAMBULE

Le ministère algérien de la santé, de la population et de la réforme hospitalière en collaboration avec le ministère de l'intérieur lance un appel d'offres dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire que traverse le pays. L'objectif de cet appel est la mise en place d'un système de gestion des alertes et des crises sanitaires.

Ce projet s'inscrit dans un projet plus global dont l'objectif principal est le renforcement du secteur de la santé. Ce projet est d'une priorité absolue pour l'Etat Algérien étant donnée la situation sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie à COVID-19.

Le projet a pour objectif principal l'optimisation de la gestion des urgences sanitaires en situation de crise. Ces crises surviennent dans le cas des flambées de maladie ou de catastrophes naturelles. L'enjeu est de détecter rapidement les flambées de maladies, notamment les épidémies et pandémies, pour les contenir plus facilement moyennant une meilleure gestion des alertes et une coordination efficace du personnel de santé.

Dans cette optique, le ministère la santé, de la population et de la réforme hospitalière lance un appel d'offres pour l'élaboration et la mise en place d'un système de gestion des crises sanitaires. Ce système devrait améliorer la gestion et la prise de décision des partenaires. Il permettra de conjuguer les efforts et augmenter les capacités opérationnelles du personnel de santé.

Le prestataire est engagé pour fournir, sur appel, une étude basée sur des technologies de pointe et des normes efficaces et universelles. L'offre doit couvrir principalement les volets suivants :

- Alertes et analyse de la situation sanitaire
- Coordination et prise de décision.
- Repérage et suivi des cas suspects (optionnel)

Description du projet

Le présent cahier des charges définit les conditions et les modalités selon lesquelles le prestataire s'engage pour fournir, sur appel, des solutions pour répondre aux trois volets décrits ci-après. La durée prévue du projet est de 06 à 08 mois.

A. Alertes et analyse de la situation sanitaire

Les flambées de maladies, les catastrophes naturelles, surviennent de façon imprévisible pour causer de gros dégâts humains et économiques. Assurer une veille opérationnelle permanente est primordial pour une détection rapide des flambées de maladie. Le premier volet concerne la collecte des données et l'analyse de la situation sanitaire. Le soumissionnaire devrait fournir une solution complète pour l'obtention des informations sur la flambée de la maladie. Ces informations seront exploitées par les cellules de crise au niveau du ministère de la santé et des wilayas afin de renforcer la surveillance de la propagation d'épidémies. L'enjeu est de pouvoir déclencher des mesures de riposte en temps opportun. Ces informations doivent couvrir les éléments suivants :

- Recueillir en temps réel les signalements de cas.
- Délimiter les zones à risques et localiser les foyers d'épidémie.
- Déclencher des alertes en cas d'urgence sanitaire.
- Automatiser l'établissement des bulletins épidémiologiques journaliers, hebdomadaires, etc.
- Evaluation de la situation sanitaire pour la prédiction de son évolution.

B. Coordination et prise de décision

En situation de crise, la coordination de l'action est un élément clé pour ralentir la vitesse de propagation de la maladie. La solution devrait

permettre aux cellules de crise de coordonner une intervention rapide et assurer que les zones touchées soient couvertes en termes de fournitures médicales et de personnel spécialisé.

L'optimisation de la vitesse d'intervention nécessite la mise en place d'une solution qui couvre les éléments suivants :

- Recenser les demandes/disponibilités de fournitures médicales au niveau des établissements de santé habilités.
- Mettre en place un système pour la continuité de contact du personnel en réserve, du privé, retraités de la santé pour soutenir les actions de riposte.
- Communication des protocoles d'intervention auprès des équipes soignantes.
- Etablir des réseaux fiables de circulation d'information entre partenaires (établissements de santé, équipes mobiles, cellules au niveau des wilayas, gendarmerie nationale, etc.)
- Mise en ligne systématique sécurisée des points sur la situation et des analyses factuelles dès leur validation auprès des cellules des Wilayas.

C. Repérage et suivi des cas suspects (Optionnel)

Dès les premiers cas de la contamination, il est important de pouvoir effectuer une enquête épidémiologique afin d'identifier et isoler les cas suspects. L'objectif est de comprendre la manière avec laquelle la maladie se propage afin de pouvoir la contenir plus rapidement. Le système de gestion va être d'un appui opérationnel des cellules d'enquête épidémiologique, il va permettre notamment de :

- Retrouver les personnes potentiellement atteintes à partir d'un cas confirmé.
- Notification des personnes à risque.
- Automatisation de la génération des rapports d'enquête.

ANNEXE A

FORMAT DE L'OFFRE

Cette annexe a pour objectif de définir le format type de la réponse de l'appel d'offre. Le prestataire est dans l'obligation de suivre les recommandations décrites ci-après. Les offres techniques et financières doivent être élaborées selon les instructions décrites. Les offres du soumissionnaire doivent être rédigées en langue française.

Les offres techniques et financières doivent être présentées dans deux documents distincts ; l'offre technique ne devrait en aucun cas inclure des informations sur les coûts associés aux solutions proposées.

Format de l'offre technique

L'offre technique doit suivre une présentation de rapport typique, comme suit :

- 1. Introduction
- 2. Compétence et organisation du prestataire
 - a. Présentation de l'entreprise (organigramme, informations financières, projets dans le même domaine d'activité)
 - b. L'organigramme du projet (Equipe projet et rôles)
 - c. Liste des moyens de communication/workflow de validation
- 3. Architecture générale de la solution
- 4. Fiche technique volet 1 : Alertes et analyse de la situation sanitaire
 - a. Architecture détaillée
 - b. Processus métier
- 5. Fiche technique volet 2: Coordination et prise de décision
 - a. Architecture détaillée
 - b. Processus métier
- 6. Fiche technique volet 3 : Repérage et suivi des cas suspects

- a. Architecture détaillée
- b. Processus métier
- 7. Déploiement
- 8. Planning d'exécution sur la durée du projet (06-08 mois)
- 9. Analyse des risques
- 10. Conclusion
- 11. Annexes
 - a. Fiches techniques des équipements

Le nombre de page ne doit pas dépasser 40 pages.

Format de l'offre financière

L'offre financière doit comporter tous les coûts de l'offre notamment ceux liés à la ressource humaine, bordereau des prix et les tarifs unitaires. Les informations fournies seront utilisées pour l'évaluation de l'offre et intégrées dans le contrat dans le cas de la sélection de l'offre.

L'offre financière doit suivre une présentation de rapport typique, comme suit :

- 1. Introduction
- 2. Coût global/coûts par phases/coûts par volets
- 3. Détails des coûts par catégorie (ressource humaine, équipements, etc.)
- 4. Conclusion
- 5. Annexes
 - a. Barème des prix (Les prix des équipements doivent être en Dinard Algérien (DZD) TTC hors TVA)

Le nombre de page ne doit pas dépasser 20 pages

Vidéo (optionnelle)

Une vidéo de présentation de l'offre d'une durée maximale de 3 à 5 minutes est un plus.

Prototype de faisabilité

Le prestataire doit fournir un prototype qui implémente les principales fonctionnalités d'un volet au choix (volets 1 ou 2).

ANNEXE B

Instructions aux soumissionnaires

Les instructions aux soumissionnaires précisent l'ensemble des procédures à suivre dans la phase de préparation de la réponse. Tout écart pourra conduire au rejet de l'offre et à une disqualification du soumissionnaire.

Retrait du cahier des charges

Les entreprises ayant l'intention de déposer une offre doivent retirer le cahier des charges du dimanche 26 Avril au jeudi 30 Avril 2020.

Demande d'informations/clarifications

Les entreprises désirant demander des compléments d'information ou des clarifications devront informer par E-MAIL le comité de sélection. Toute demande de clarification devra se faire au plus tard deux semaines avant la clôture de la réception des offres (au plus tard jeudi 28 Mai 2020).

Chaque entreprise aura droit à une seule demande qui comporte l'ensemble des questions relatives à chaque volet. Les informations fournies par le comité seront diffusées à l'ensemble des soumissionnaires par E-MAIL.

Soumission de l'offre

Les offres (document offre technique, document offre financière) doivent être déposées sur la plateforme TICE. La date Limite du dépôt est fixée pour le **Jeudi 11 Juin 2020**.

La vidéo et le prototype vont faire objet d'une démonstration lors de la présentation finale du projet prévue au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin.

Etude des offres

L'évaluation des offres se fera en deux phases :

- 1. Etude sur dossier : le comité d'évaluation examinera le dossier de l'offre. Toute offre sera jugée non seulement sur la base du prix de la prestation mais aussi sur la qualité de l'offre technique, sa faisabilité, la fiabilité de la stratégie d'exécution ainsi que la durée de réalisation. Une attention particulière sera portée aux offres qui maximisent l'usage de la main d'œuvre nationale et des équipements algériens.
- 2. **Présentation finale du projet** : le soumissionnaire devra prévoir une présentation finale de 20 minutes de l'offre avec l'ensemble de l'équipe projet et le comité de sélection. La date de la présentation est prévue au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin.